

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS

*Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue lundi, 19 juin 2023, à 19h00 à la salle du conseil située au 4118, route 112 à Sacré-Cœur-de-Jésus.*

*Sont présents : Monsieur Guy Roy, maire*

*Messieurs les conseillers André Giguère, Jason Nadeau, François Paré, Alain Faucher, Valmond Lessard et Stéphane Paré.*

*La directrice générale et greffière-trésorière, Sylvie Mercier, assiste à la séance.*

*Attendu que conformément à l'article 152 du Code municipal du Québec, la séance extraordinaire du conseil du 19 juin 2023 a été convoquée par le maire et la directrice générale/ secrétaire-trésorière et qu'elle a donnée par courriel, le 12 juin 2023. L'avis de convocation de cette séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du conseil municipal ainsi que l'ordre du jour. Après la constatation du quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19h.*

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

*Le maire fait l'ouverture de la séance*

#### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.*

- 1. Ouverture de la séance*
- 2. Adoption de l'ordre du jour*
- 3. Changement de la date de la séance du conseil du 3 juillet 2023*
- 4. Période de questions*
- 5. Questions diverses, si tous présents*
- 6. Levée de la séance*

2023-06-4433

*Il est proposé par le conseiller Alain Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.*

#### **3. MODIFICATION DE LA DATE DE SÉANCE DU MOIS DE JUILLET**

2023-06-4434

*Il est proposé par Valmond Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers que la date de la prochaine séance du conseil est repoussée au 4 juillet au lieu du 3 juillet 2023 comme il avait été déterminé.*

#### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Aucune question*

## 5. QUESTIONS DIVERSES, SI TOUS PRÉSENTS

### ➤ Appel d'offres asphaltage dans le 8<sup>e</sup> rang

2023-06-4435

*Il est proposé par le conseiller André Giguère et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité procède par appel d'offres publiques (SEAO) pour la réalisation des travaux de pavage sur une longueur de ± 1 kilomètre dans le rang 8 sud dans le cadre du programme de la TECQ.*

## 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-06-4436

*Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Jason Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée.*

*« Je, Guy Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

(Signé)

Guy Roy  
Maire

(Signé)

Sylvie Mercier  
Dir. générale/greffière-trésorière